

Bureau des procédures environnementales

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Par arrêté préfectoral du 24 juillet 2026, le préfet du Nord a prescrit une consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale de la société WYBO TRANSPORTS déposée le 22 décembre 2025 et complétée le 15 mai 2026, dont le siège social est situé zone d'activité de Callicanes, 140 route de Poperinge 59270 GODEWAERSVELDE, pour l'extension de son installation de plateforme logistique située à la même adresse.

Conformément aux dispositions de l'article L. 180-10-1 du code de l'environnement, une consultation du public est organisée pendant 3 mois, du **1er septembre 2026 au 1er décembre 2026 inclus**. Tout au long de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le site internet dédié à la consultation : <https://participation.proxiterritoires.fr/extension-d-un-entrepot-logistique>. Le dossier peut également être consulté en format papier sur demande en préfecture du Nord, et en mairie de GODEWAERSVELDE.

Les observations pourront être également adressées par courriel à l'adresse extension-d-un-entrepot-logistique@mail.proxiterritoires.fr, par courrier à la mairie de GODEWAERSVELDE (en précisant : à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, consultation du public société WYBO TRANSPORTS) ou par oral au commissaire enquêteur pendant ses permanences. Toutes les observations du public seront anonymisées, reportées et accessibles sur internet.

Un poste informatique sera à la disposition du public afin d'accéder au dossier de consultation dématérialisé aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59000 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.

Une réunion publique d'ouverture le **mardi 8 septembre 2026 à 18h30** et une réunion publique de clôture le **mardi 24 novembre 2026 à 18h30 heures**, se dérouleront à la mairie de GODEWAERSVELDE, 2 rue de Boeschèpe, sous l'égide du commissaire enquêteur et du pétitionnaire. Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public, lors de trois permanences en mairie de GODEWAERSVELDE, les **mardi 22 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 ; samedi 17 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 et mardi 3 novembre 2026 de 9h00 à 12h00**.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet dédié à la consultation (<https://participation.proxiterritoires.fr/extension-d-un-entrepot-logistique>) pendant une durée d'un an.

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant la durée de celle-ci, en mairies de GODEWAERSVELDE (commune d'installation) et STEENVOORDE et POPERINGE (Belgique) (communes de rayon) et sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Ronny DEVOS, directeur de la société WYBO TRANSPORTS - ronny@wybo.be.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation est le préfet du Nord et la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un refus et le service instructeur en matière d'urbanisme rendra sa décision d'accord ou de refus du permis de construire.